



Union des Villes et
Communes de Wallonie
asbl



Fédération des CPAS

Vos réf. :
Nos réf. : LV/ALV/SAX/cb/2025-25
Vos correspond. : Sandrine Xhaufnaire
081 24 06 62 - sax@uvcw.be
Annexe(s) : /

Monsieur Yves Coppieters
Ministre des Solidarités, de l'Économie
sociale, de l'Action sociale, de la Lutte
contre la pauvreté
Chaussée de Louvain, 2
5000 Namur
yves.coppieters@gov.wallonie.be

Namur, le 3 juin 2025

Monsieur le Ministre,

Concerne : Politique d'insertion sociale des CPAS

Par la présente, nous souhaitons attirer votre attention quant à la menace qui pèse sur les CPAS et qui va impacter les politiques d'accompagnement social qui relèvent de vos compétences.

Il s'agit en effet de l'annonce de la fin du Fonds de Participation et d'Activation Sociale (le PAS). Le Fonds PAS est une subvention fédérale qui existe depuis de nombreuses années et qui finance les CPAS pour des actions visant la participation sociale de leurs usagers.

Cette subvention est allouée à l'ensemble des CPAS de Belgique via un arrêté annuel. Elle permet aux CPAS qui ne disposent pas de service d'insertion sociale (SIS) de - tout de même - mener des actions d'insertion sociale et à ceux qui ont un SIS de venir compléter les frais de personnel financés au niveau régional avec des frais de fonctionnement.

La Ministre de l'Intégration sociale, Anneleen Van Bossuyt a diminué le budget alloué à cette subvention pour 2025 de plus de 60 % (les chiffres du conclave budgétaire montrent que 11,9 millions sont prévus en 2025 contre 19,1 millions en 2024), alors que les CPAS avaient déjà engagé les dépenses et a annoncé sa volonté de supprimer ce Fonds pour 2026.

L'argument invoqué par la Ministre est qu'il s'agirait de « compétences usurpées » qui devraient relever du niveau régional. Or, ce Fonds, historiquement, ne visait pas l'insertion professionnelle mais bien l'épanouissement social des personnes. Ça n'est qu'il y a quelques années que le mot « activation » est venu modifier l'intitulé originel de cette subvention, à savoir « Le Fonds de participation sociale et culturelle ».

La Fédération des CPAS s'oppose fermement à la suppression de cette subvention et souhaite vous alerter à ce sujet. En effet, certains CPAS nous informent déjà du risque de fermeture de leur Service d'Insertion Sociale (SIS) faute des moyens qui permettraient d'assurer son financement.

A l'heure où les CPAS vont devoir accueillir un public très éloigné de l'emploi qui nécessitera fréquemment un travail de remobilisation avant de pouvoir envisager une insertion professionnelle, nous comprenons difficilement qu'un tel choix soit posé qui privera les CPAS de ce levier que constitue l'insertion sociale et que la dimension de temporalité et des temps longs nécessaires à certaines personnes pour se réinsérer soient pénalisés.

Raison pour laquelle nous nous permettons de vous alerter afin de vous demander de plaider en faveur du maintien de cette subvention auprès de la Ministre de l'Intégration sociale.

D'avance, nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire qui vous serait utile.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération très distinguée.



Alain Vaessen,
Directeur général



Luc Vandormael,
Président